

La stratégie du contrat se concentre autour de 2 enjeux :

1. S'appuyer sur les potentiels du territoire (ressources agricoles, patrimoine naturel et culturel, initiatives associatives et solidaires...) comme source de développement local.
2. Améliorer les facteurs d'attractivité pour inverser les tendances démographiques.

*Le contrat, le diagnostic du territoire et le plan d'actions sont annexés.*

Parmi les actions phares, à titre d'illustration, sont proposées : plusieurs projets de circuits courts, le développement d'un cluster textile autour de la laine, des actions de valorisation de la Vallée des Peintres et de la Tapisserie ainsi que la professionnalisation des acteurs du tourisme. Un axe opérationnel important est celui formé par les nombreux projets de tiers-lieux souvent intégrés dans des espaces plus larges dédiés à des activités créatives, artistiques, culturelles et associatives. La revitalisation des centres-bourgs et le développement d'une offre de services diversifiée (Maison de Santé Pluridisciplinaire, rénovation énergétiques de locaux communaux, multiples ruraux, ...) constituent également un axe d'intervention fort.

Enfin, le territoire souhaite valoriser ses ressources naturelles et investir le champ du développement durable et de la croissance verte où plusieurs projets, tels que le Pôle énergies renouvelables de Bourgneuf ou le déploiement d'un réseau de bornes de recharge électriques par la Communauté de communes Creuse Grand Sud, sont proposés.

Une aide à l'ingénierie territoriale cohérente avec les thématiques opérationnelles retenues est prévue de façon à renforcer le pilotage et la capacité de mise en œuvre des actions inscrites au contrat.

## **Le contrat de dynamisation et de cohésion de l'Isle en Périgord**

Le Pays de l'Isle en Périgord regroupe 96 communes et compte près de 150 000 habitants, soit plus du tiers de la population du département de la Dordogne. Il est composé des Communautés de communes Isle Vern Salembre, Isle et Crempse en Périgord, Isle Double Landais et de la Communauté d'agglomération du Grand Périgueux qui regroupe à elle seule 70% de la population du Pays.

Une spécificité du Pays repose sur la localisation des emplois industriels : ces derniers représentent près de 18% des emplois totaux sur les Communautés de communes « rurales », contre 7% sur l'agglomération.

Toutefois, ces emplois industriels sont en baisse constante depuis 20 ans ; l'économie traditionnellement productive se transforme en schéma de plus en plus résidentiel basé sur les possibilités d'emplois de l'agglomération et - dans une moindre mesure - de Bergerac et de Libourne. Le Pays se distingue clairement dans le domaine de l'industrie, avec un tissu de PME riche, des « pépites » voire des potentialités pour structurer des filières (cosmétique, électronique, agroalimentaire...).

L'analyse des niveaux de diplômes de la population montre une surreprésentation de la population ayant un niveau de « formation d'une durée maximale d'un an après le collège » et une sous-représentation de la population ayant niveau bac+2 et plus. Ce constat fait écho aux entrepreneurs qui ont exprimé leurs difficultés dans le recrutement de profils diplômés de l'enseignement supérieur ou nécessitant une compétence spécifique.

Le tourisme est une activité qui, à la vue de ces potentiels, pèse aujourd'hui assez peu dans l'économie locale représentant 10% des revenus du territoire. Avec en son cœur, Périgueux, capitale du Périgord, ville d'Art et d'Histoire, le Pays de l'Isle en Périgord, ses espaces, son patrimoine et sa rivière, comporte de sérieux atouts pour s'investir dans le potentiel touristique dans le cadre d'une destination « Périgord » porteuse.

La stratégie du contrat s'appuie sur 4 enjeux :

1. Redynamiser la base économique et affirmer la vocation économique du territoire
2. Investir le tryptique Formation, Qualification et Recrutement pour le développement du territoire
3. Contribuer au développement d'une agriculture de proximité et des circuits alimentaires locaux
4. Qualifier l'offre de vie ville-campagne.

*Le contrat, le diagnostic du territoire et le plan d'actions sont annexés.*

Parmi les actions phares, à titre d'illustration, sont proposées : le soutien au projet Digital Valley, la création d'un pôle de l'Economie Social et Solidaire, la structuration d'un club d'entreprise à l'échelle du Pays, le soutien à des initiatives relatives à l'agriculture de proximité, des créations et extensions de maisons de santé pluridisciplinaire, une opération collective de modernisation des commerces et de l'artisanat, une étude sur la dynamique commerciale des bourgs et des centres, ou encore l'aménagement de pôles d'échanges multimodaux.

## **Le contrat de dynamisation et de cohésion de Grand Châtelleraut**

La Communauté d'agglomération regroupe 47 communes et une population de 85 565 habitants autour de la Ville de Châtelleraut (32 529 hab.).

La Communauté d'agglomération est une zone d'emploi à part entière, même si les échanges sont nombreux avec la communauté urbaine poitevine voisine avec laquelle elle fait système. Elle est bien desservie, traversée par l'autoroute A10 et la LGV qui la situent à 3 heures de Bordeaux et Paris par la route, 2 heures par le train.

L'économie locale présente un profil productif qui s'appuie notamment sur la présence d'entreprises de renom et de grands groupes lui conférant une forte spécialisation dans une diversité de secteurs d'activité industriels : l'industrie du cuir et de la chaussure, la réparation-installation de machines et d'équipements, la métallurgie et la fabrication de produits métalliques, la fabrication de machines-equipements, l'industrie automobile, la fabrication de meubles et, dans une moindre mesure, l'industrie chimique et l'industrie du papier-carton.